

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

30 avril 2024

# OUVERTURE

**Jean-Pierre CLAMADIEU**

Président du Conseil d'Administration



Système de stockage d'énergie par batterie d'Hazelwood - Australie



<b>Introduction</b> Jean-Pierre CLAMADIEU	<b>01</b>	<b>Stratégie climatique</b> Catherine MACGREGOR	<b>05</b>
<b>2023, une nouvelle année de forte croissance</b> Catherine MACGREGOR	<b>02</b>	<b>Gouvernance</b> Jean-Pierre CLAMADIEU	<b>06</b>
<b>Résultats 2023 &amp; perspectives financières</b> Pierre-François RIOLACCI	<b>03</b>	<b>Échanges avec les actionnaires</b>	<b>07</b>
<b>Compte rendu des commissaires aux comptes</b>	<b>04</b>	<b>Vote des résolutions</b> Claire WAYSAND	<b>08</b>

# ORDRE DU JOUR

Mise en œuvre  
de la stratégie  
climat<sup>1</sup>

## RÉSOLUTIONS ORDINAIRES

### Résolutions « classiques »

- Approbation des comptes 2023 (1 et 2)
- Affectation du résultat et fixation du montant du dividende 2023 (3)
- Conventions réglementées (4)
- Rachat d'actions (5)

### Gouvernance

- Renouvellement de M. Fabrice Brégier en tant qu'Administrateur (6)
- Nomination de M. Michel Giannuzzi en tant qu'Administrateur (7)

### Commissaires aux comptes

- Nomination de Deloitte & Associés en qualité de CAC chargé de certifier les informations de durabilité (8)
- Nomination d'Ernst & Young & Autres en qualité de CAC chargé de certifier les informations de durabilité (9)

### Rémunérations

- 3 résolutions relatives aux rémunérations des mandataires sociaux (ex post : 10 à 12)
- Fixation de l'enveloppe globale de rémunération des Administrateurs (13)
- 3 résolutions relatives à la politique de rémunération des mandataires sociaux (ex ante : 14 à 16)

## RÉSOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

### Renouvellement des autorisations financières

- 8 résolutions relatives aux délégations de compétences accordées au CA pour agir sur le capital de la société (17 à 28)  
dont 4 résolutions relatives à l'actionnariat salarié
  - 2 résolutions relatives aux augmentations de capital réservées aux salariés (25 et 26)
  - 2 résolutions relatives à l'attribution d'actions gratuites (27 et 28)

### Pouvoirs pour formalités (29)

# INTRODUCTION

**Jean-Pierre CLAMADIEU**  
Président du Conseil d'Administration

01

Centrale d'accumulation par pompage de Coo - Belgique

# UN PAYSAGE ÉNERGÉTIQUE MONDIAL QUI SE TRANSFORME

## Une année record pour la transition énergétique<sup>1</sup>

### Nouvelles capacités

renouvelables connectées  
en 2023 dans le monde

**+ 510 GW**

### Part du renouvelable

dans l'électricité produite  
dans l'UE en 2023

**44 %**

### Investissements

dans les technologies décarbonées  
en 2023 dans le monde

**1 700  
Milliards€**

## Dans un environnement économique incertain

Faiblesse  
de la croissance mondiale

Risques géopolitiques

# NOTRE VISION DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



**Sobriété** et **efficacité** énergétique

**Alliance** de la molécule et de l'électron

**Développement** massif des énergies renouvelables

Contribution à la **résilience** des réseaux par la gestion de la **flexibilité**

# 2023 : UNE ANNÉE REMARQUABLE POUR ENGIE

**Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de transformation**

**Accélération** dans les **renouvelables**

**Avancées décisives** dans les **batteries**

**Accord** avec le gouvernement belge sur l'avenir du **nucléaire**

**Très bonne performance opérationnelle**

**Nouvelle organisation** qui prouve son **efficacité**

**Solides résultats financiers**





# UNE RAISON D'ÊTRE QUI SE DÉCLINE DANS DES ENGAGEMENTS ESG AMBITIEUX

Bien en ligne avec notre **trajectoire de réduction d'émissions de CO<sub>2</sub>**



**Stratégie climat**  
mise à jour et présentée  
à nos actionnaires en **2025**



Niveau accru de **transparence**  
et **dialogue actif** avec  
nos parties prenantes





**2023**

**UNE NOUVELLE ANNÉE  
DE FORTE CROISSANCE**

**Catherine MACGREGOR**  
Directrice Générale

# EXERCICE 2023 RENFORCEMENT DE NOTRE FORTE DYNAMIQUE DE PERFORMANCE



**Performances financières solides,**  
en ligne avec nos perspectives financières révisées à la hausse

**Déploiement rapide de notre stratégie**  
avec une expansion dans les énergies renouvelables et une avancée décisive dans les batteries

Des progrès continus sur notre **trajectoire Net Zéro**

Signature de l'accord final relatif au nucléaire Belge **dé risquant l'exposition du Groupe**

# 2023 UNE ANNÉE DE NOUVEAU MARQUÉE PAR DE SOLIDES BÉNÉFICES



**EBIT hors Nucléaire**

**9,5** Md€

+ 18 %  
(en organique)

**RNRpg**

**5,4** Md€

+ 3 %  
(en organique)

**Flux de trésorerie<sup>1</sup>**

**13,1** Md€

+ 5,1 Md€

**Dividende**

**1,43** €

par action

# DES PROGRÈS CONTINUS SUR LES CRITÈRES ESG

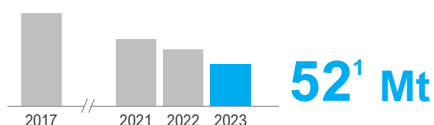
2023



2030  
OBJECTIFS

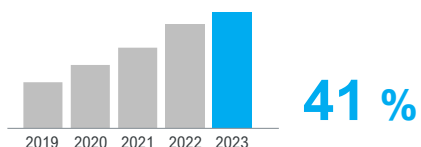


2045



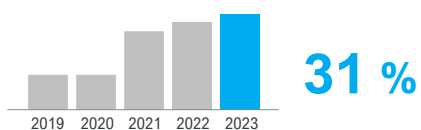
**Émissions de gaz à effet de serre<sup>2</sup>**  
liées à la production d'énergie (Mt)

**43 Mt**



**Part des énergies renouvelables**  
dans la capacité totale de production d'électricité (%)

**58 %**



**Diversité % de femmes**  
à des postes de direction du Groupe

**40-60 %**

# Net ZERO

**Évaluation du plan de transition**  
Note NZ-2 par **Moody's**

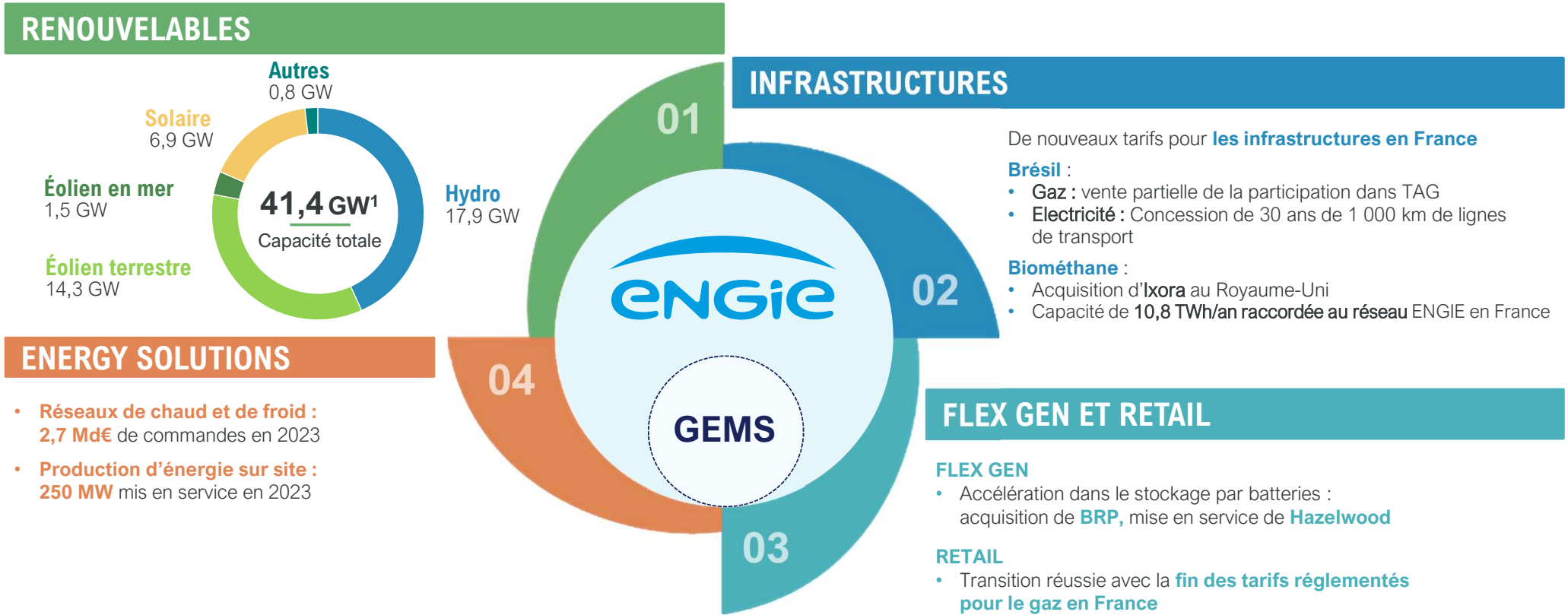
**Certification SBTi**  
pour une **trajectoire**  
« **bien en-dessous de 2°C** »

**Sortie du charbon**  
(2025 en Europe, 2027 dans le monde)

1. Gaz à effet de serre, Scopes 1 et 3 (Mt CO<sub>2</sub> éq.)

2. Ces résultats ont été favorisés par un taux d'utilisation plus faible des centrales à gaz à cycle combiné en Europe, en raison de l'effet conjugué des températures douces et de la normalisation des conditions de marché.

# POURSUITE DU DÉPLOIEMENT RAPIDE DE NOTRE PLAN STRATÉGIQUE



# ÉNERGIES RENOUVELABLES : MAINTIEN D'UNE CROISSANCE RAPIDE DE LA CAPACITÉ INSTALLÉE

## Une capacité supplémentaire importante

**3,9 GW** mis en service en 2023

dont **1,9 GW** en Amérique du Nord, **0,8 GW** en Europe, **0,7 GW** en Amérique latine

### Une plateforme renforcée en Afrique du Sud

- Acquisition complète de BTE (340 MW en fonctionnement, 3 GW de pipeline)
- Consolidation complète de la centrale solaire de Kathu

## Un rythme de construction élevé

**6,3 GW** en construction

**60** projets

## N° 1 mondial<sup>1</sup> en Green PPA

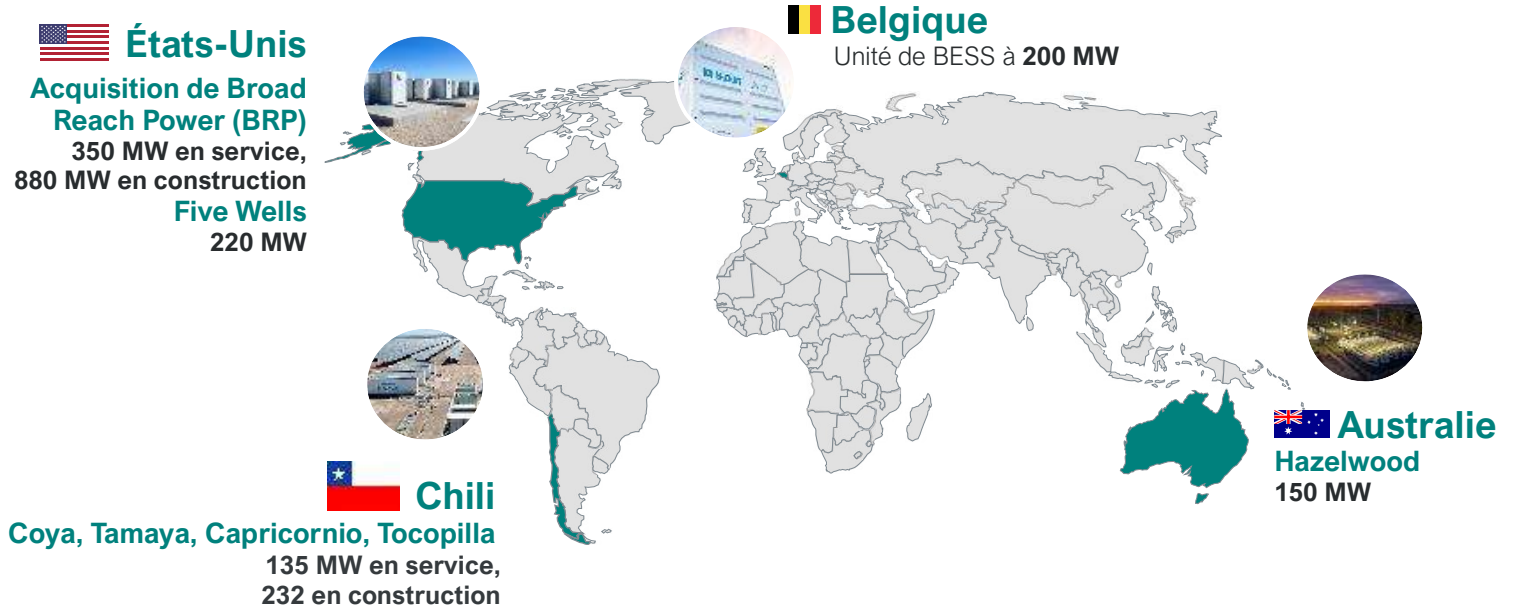
**2,7 GW** en 2023

de PPA signés, dont **2 GW** avec une durée supérieure à 5 ans



# STOCKAGE D'ÉNERGIE PAR BATTERIE (BESS) : UNE ANNÉE CHARNIÈRE QUI RENFORCE LA FLEXIBILITÉ DE NOTRE PRODUCTION

À fin décembre 2023



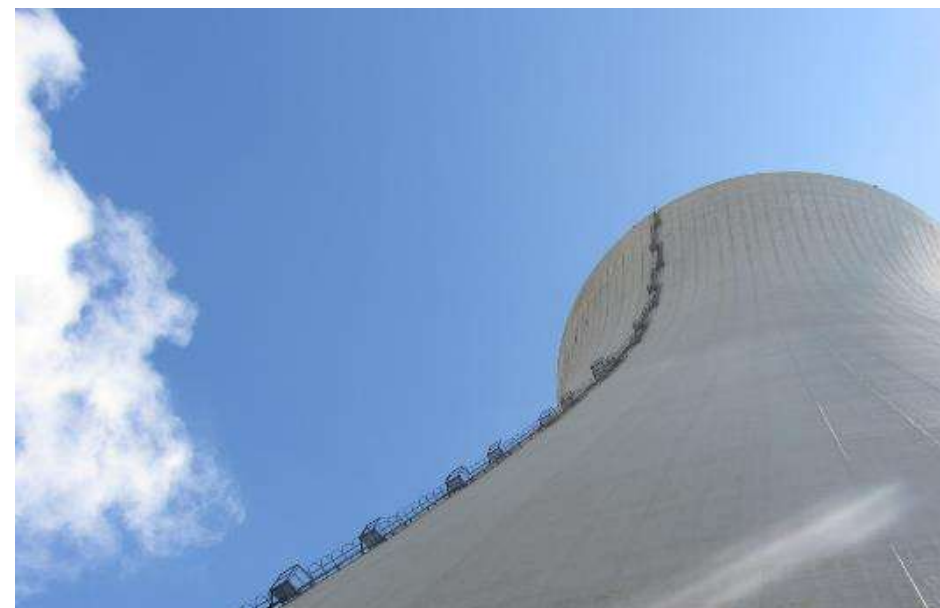
En phase avec l'objectif d'ENGIE visant **10 GW** de BESS d'ici **2030**



# NUCLÉAIRE : UNE ÉTAPE MAJEURE DE DIMINUTION DES RISQUES POUR LE GROUPE

## Accord final entre ENGIE et la Belgique

- **Prolongation de 10 ans** des réacteurs **Doel 4** et **Tihange 3**, avec un redémarrage prévu en novembre 2025 par le biais d'un *Flex LTO*
- Une **joint-venture dédiée** aux 2 unités détenues à égalité avec l'État Belge avec un mécanisme de type Contrat pour Différence
- Accord sur un montant fixe de **15 Md€** pour le transfert de l'ensemble des responsabilités liées aux déchets nucléaires
- En ligne avec le calendrier, avec une **finalisation prévue pour fin 2024**



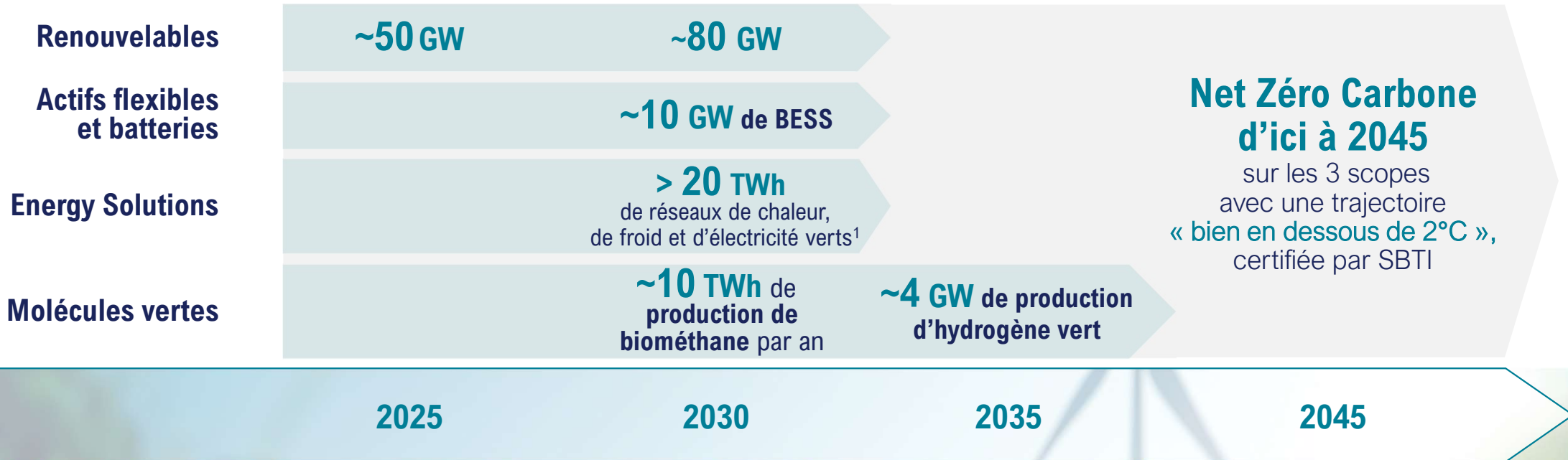
**Élimine l'incertitude persistante** concernant l'ensemble **des responsabilités futures** liées aux déchets nucléaires

# PERSPECTIVES MOYEN-TERME

# 02

Centrale biogaz de Chantonnay - France

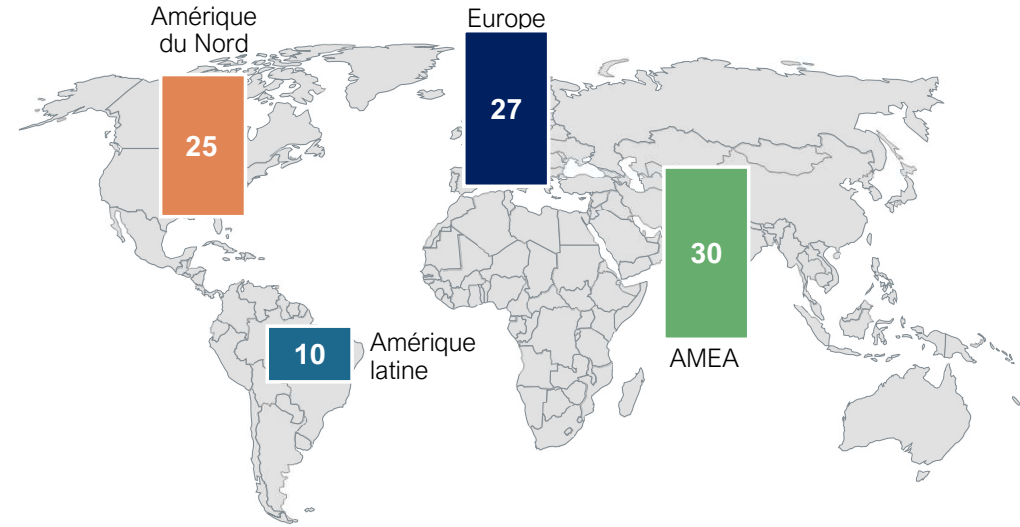
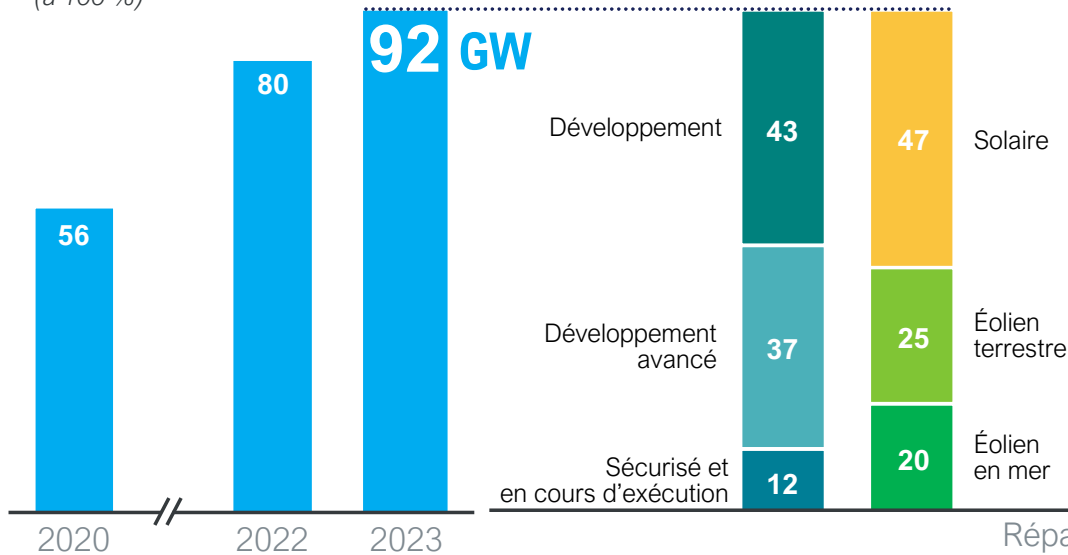
# NOTRE STRATÉGIE DE CROISSANCE : COMBINER LES MOLÉCULES ET LES ÉLECTRONS VERTS POUR UN SYSTÈME RÉSILIENT ET ABORDABLE



# ÉNERGIES RENOUVELABLES : DE LA VISIBILITÉ POUR UNE CROISSANCE PLUS RAPIDE TOUT EN RESPECTANT NOTRE DISCIPLINE FINANCIÈRE

**Un portefeuille de futurs projets en expansion**  
offrant la flexibilité nécessaire pour atteindre nos objectifs 2030

## Portefeuille mondial de futurs projets (à 100 %)



Répartition du portefeuille de futurs projets

**Rendement 2021-2023<sup>1</sup>**  
(entre 3,6 % et 14,9 %)

Objectif de **retour sur investissement** de **150 à 250 points de base** plus élevé par rapport au coût pondéré de capital

# INFRASTRUCTURES : RÉSILIENCE RÉGLEMENTAIRE POUR LE GAZ EN FRANCE, CROISSANCE DU RÉSEAU DE TRANSPORT ÉLECTRIQUE

## Réseaux de gaz domestique : stabilité et visibilité

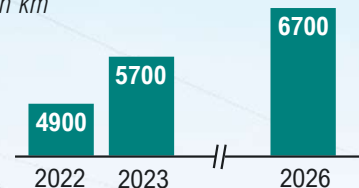
### Rémunération 2024-28 proche des niveaux passés

- 4,1 %<sup>1</sup> dans le transport (vs 4,25 % précédemment)
- 4,6 %<sup>2</sup> dans le stockage (vs 4,75 % précédemment)
- 4,0 %<sup>3</sup> dans la distribution (vs 4,1 % précédemment)



## Lignes électriques : une croissance dans toutes nos géographies

En km



### Critères clés de croissance

- Des cadres réglementaires stables
- De nouveaux projets (enchères)
- S'appuyer sur la forte présence d'ENGIE



# 2026 : LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ACCROÎT NOTRE CAPACITÉ BÉNÉFICIAIRE



## L'ancien modèle

**RNRpg : 2,9 Md€ ...**

- Dernière année des marchés de l'énergie « normaux »
- Dernière année d'une structure régionale des BU

2021

2022-2025

2026



## ...plus simple, plus solide, moins risqué...

- Une structure industrielle simplifiée
- Un important programme de cessions et des sorties de pays
- Un accord sur le nucléaire belge
- Un historique solide en termes d'exécution



## Un nouvel ENGIE

**... 4 Md€ de RNRpg**  
*(fourchette moyenne de la guidance)*

- Une capacité bénéficiaire transformée
- Une forte dynamique de croissance
- Une production **hautement flexible**
- Des métiers d'**infrastructures prévisibles**
- Une **exposition plus limitée aux fluctuations du marché**

# RÉSULTATS 2023

# 03

## **Pierre-François RIOLACCI**

Directeur Général Adjoint, en charge des Finances,  
de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise et des Achats

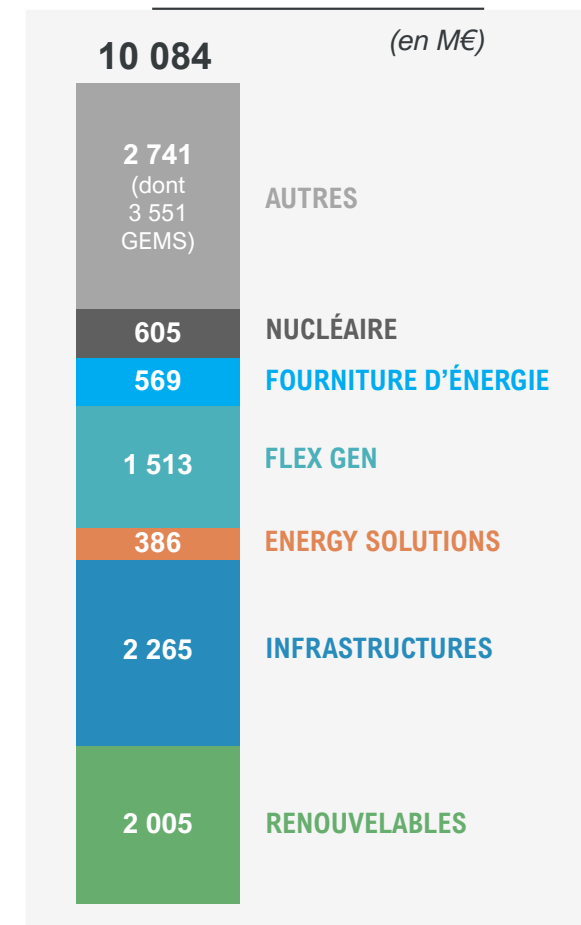
Projet WindFloat Atlantic - Portugal

# RÉSULTATS FINANCIERS

## RÉSULTATS FINANCIERS (Md€)

	2023	Variation brute	Variation organique <sup>1</sup>
Chiffre d'affaires	82,6	- 12 %	- 11 %
EBIT	10,1	+ 12 %	+ 12 %
Résultat Net Récurrent, part du Groupe (activités poursuivies)	5,4	+ 0,1	
Dettes nette économique	46,5	+ 7,7	
Dettes nette économique / EBITDA	3,1x	+ 0,3x	
Dividende proposé	1,43 €		

## EBIT 2023





# PARTAGE DE LA CRÉATION DE VALEUR



**Actionnaires**

**3,5** Md€<sup>1</sup>

*Dividende  
Soit **65 %** de taux  
de distribution*



**Collaborateurs**

**8,1** Md€

*Rémunérations  
et charges sociales*



**Fournisseurs**

**57,0** Md€

*Achats*



**États et collectivités**

**5,1** Md€

*Impôts & Taxes*

# PERSPECTIVES FINANCIÈRES 2024-2026

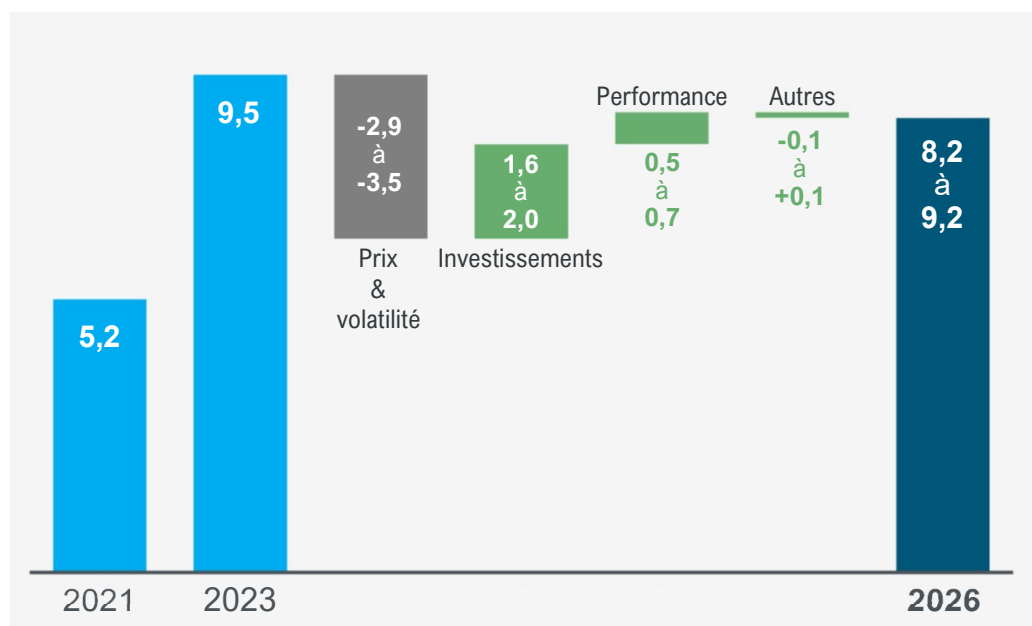
# 03



Centrale solaire thermodynamique de Kathu - Afrique du Sud

# RÉSULTATS EN CROISSANCE VS 2021 PORTÉS PAR LES INVESTISSEMENTS ET L'AMÉLIORATION CONTINUE

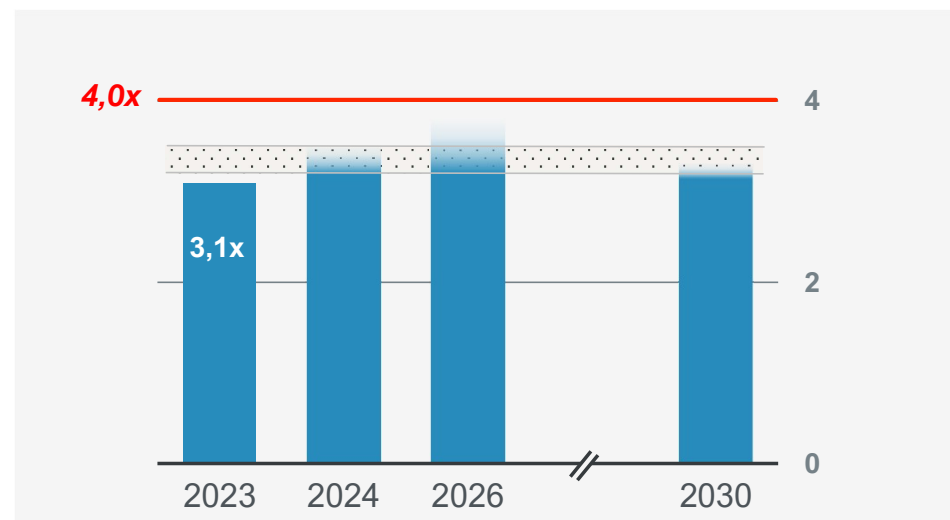
## ÉVOLUTION DE L'EBIT<sup>1</sup> HORS NUCLÉAIRE (Md€)



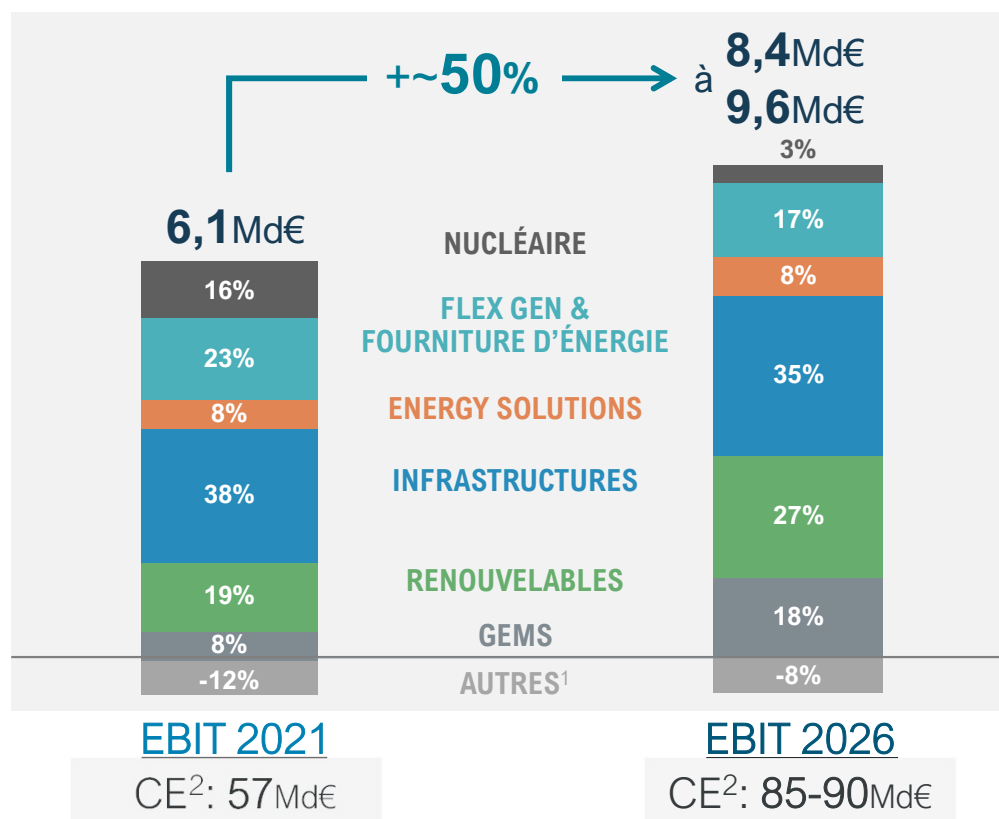
TCAM<sup>2</sup> 2021- 2026 : + 10-12 %

## RATIO DE CRÉDIT - marge de manœuvre financière

Augmentation du ratio dette nette économique / EBITDA, tout en restant inférieur à 4,0x



# ENGIE : UN PROFIL DÉRISQUÉ RECENTRÉ SUR DES MOTEURS DE CROISSANCE RENTABLES



## Simplification & réduction des risques

- Organisation rationalisée
- Sortie des activités non stratégiques
- Réduction de l'exposition aux prix de marché

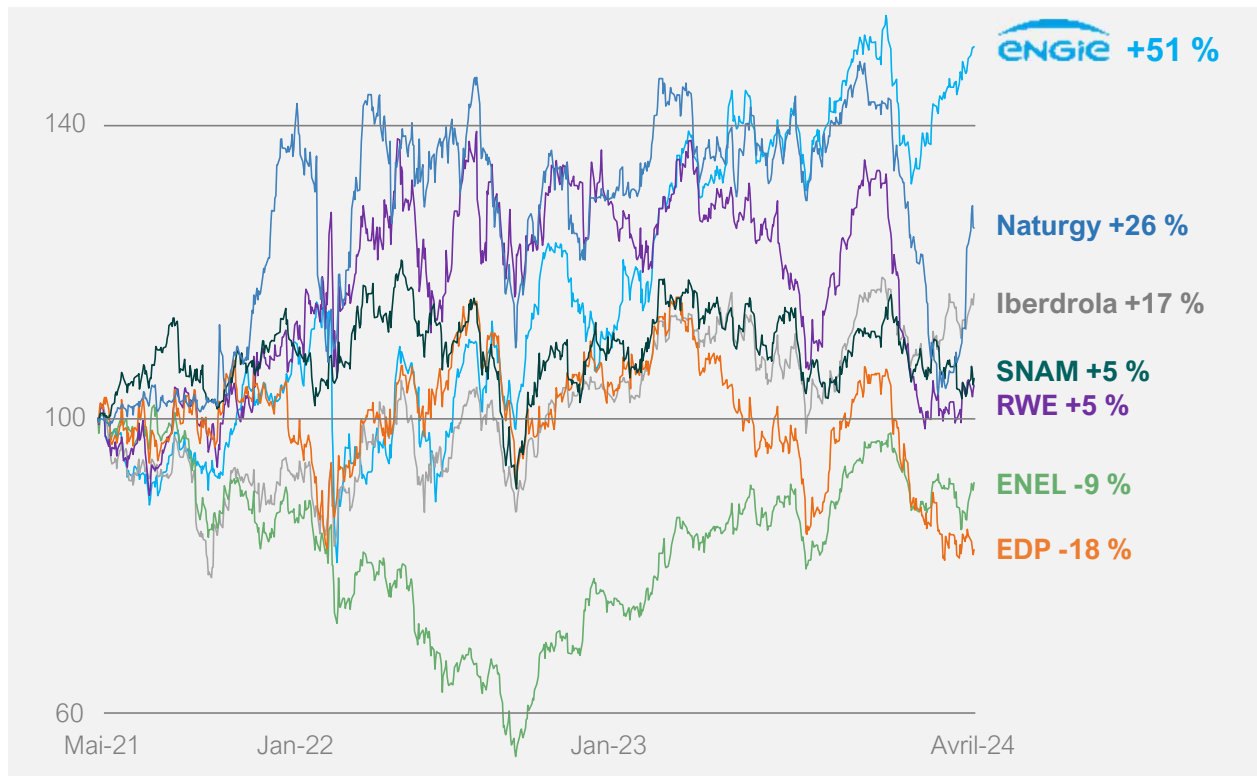
## Moteurs de croissance

- Développement des renouvelables
- Infrastructures résilientes et en croissance
- Fort besoin de flexibilité

# RENDEMENT TOTAL POUR L'ACTIONNAIRE ENGIE en tête de ses pairs

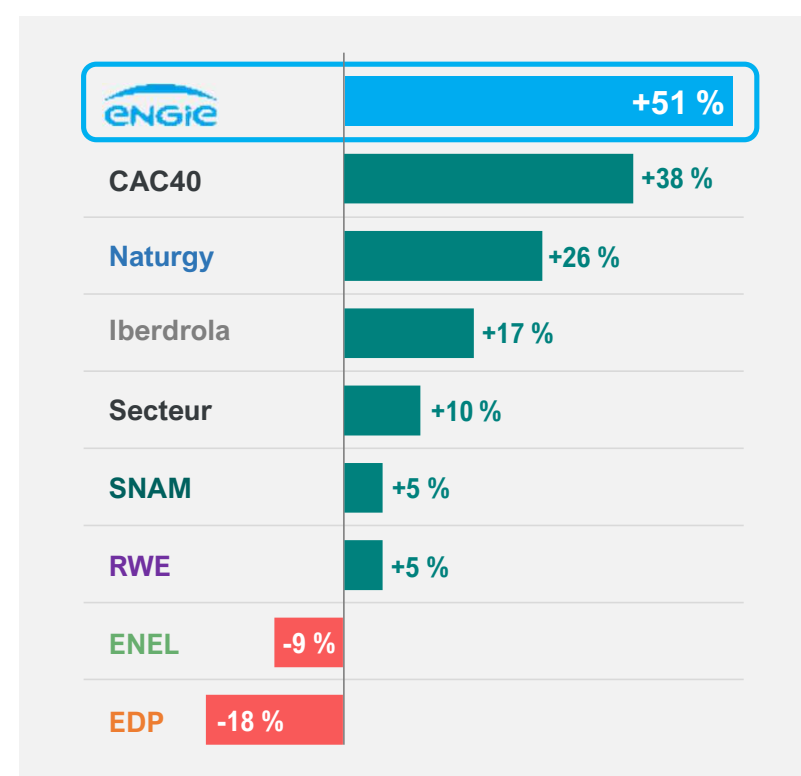
## Rendement total - ENGIE vs Pairs<sup>1</sup>

Prix de clôture : 18 mai 2021 - 26 avril 2024



## Rendement total – ENGIE vs le marché<sup>1</sup>

Prix de clôture : 18 mai 2021 - 26 avril 2024



# COMPTE RENDU DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Charles-Emmanuel CHOSSON  
Commissaire aux comptes

04

ENGIE Tower Bruxelles - Belgique

# INTERVENTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## RAPPORTS DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### RAPPORTS PRÉSENTÉS AU TITRE DES RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

- **Rapport sur les comptes annuels et consolidés**  
(Résolutions 1 & 2)
- **Rapport spécial sur les conventions réglementées**  
(Résolution 4)
- **Rapports sur différentes opérations sur le capital**  
(Résolutions 17 à 22 & 24 à 28)

### AUTRES RAPPORTS

- **Rapport sur la déclaration de performance extra-financière**
- **Informations sociales et environnementales**

# STRATÉGIE CLIMATIQUE

# 05

Florianópolis - Brésil



# STRATÉGIE CLIMATIQUE

Catherine MACGREGOR  
Directrice Générale

05

Florianópolis - Brésil

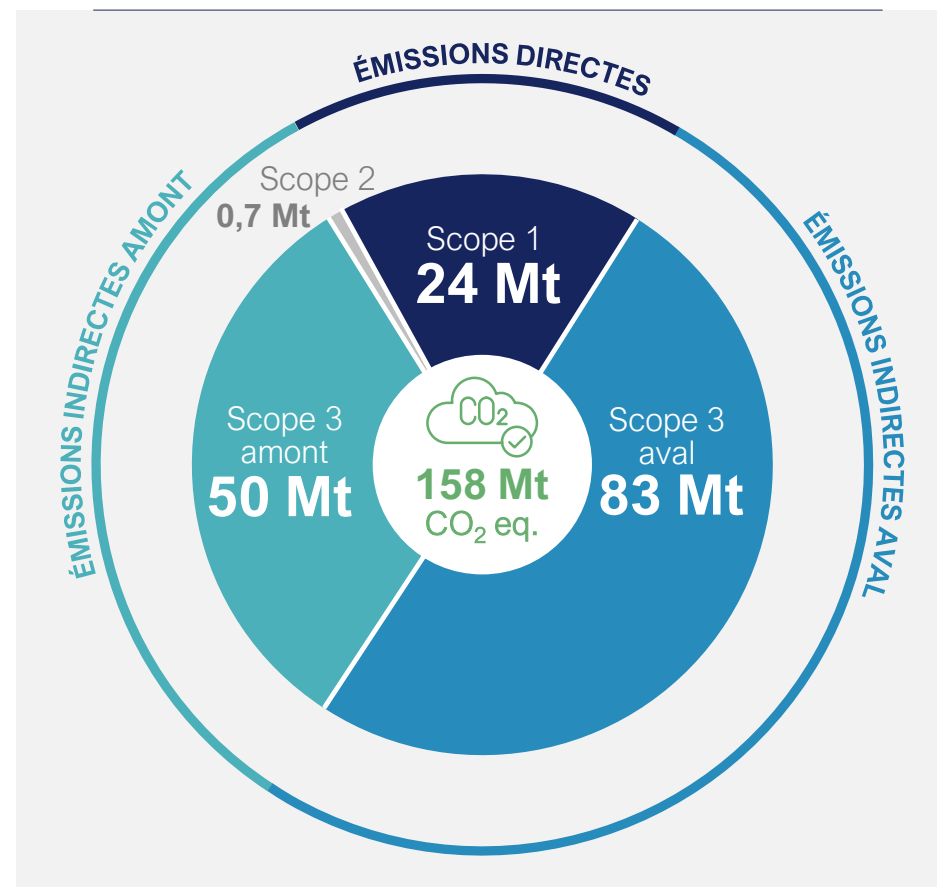
## DES ÉMISSIONS EN RÉDUCTION

Un **bilan carbone** complet intégrant toutes les émissions du Groupe (3 scopes)

**>80 %** des émissions du Groupe sont liées aux activités de production d'énergie et de ventes de gaz, d'électricité et de chaleur

Bilan en réduction de **~40 %** depuis 2017, soit **-100 Mt** de CO<sub>2</sub> en 6 ans

### Empreinte CO<sub>2</sub> d'ENGIE en 2023



# UN ENGAGEMENT : LE NET ZÉRO CARBONE EN 2045

**2030**  
OBJECTIFS

Une trajectoire ambitieuse  
de réduction des émissions



**2045**

Évaluation de la trajectoire 2030  
**Moody's<sup>1</sup> NZ-2** (février 2024)  
**AMBITION 1.5°C**

Implémentation des objectifs évaluée « solid »

Certification trajectoire 2030  
**SBTi** (février 2023)

“bien en-dessous de 2°C”

Alignement 1.5°C de la trajectoire 2030  
selon le référentiel Transition Pathway Initiative

liées à notre  
**production d'énergie**

**43 Mt CO<sub>2</sub> eq.**  
vs 107 Mt en 2017

**-66 %** vs 2017  
de l'intensité carbone

liées à nos  
**ventes**

**52 Mt CO<sub>2</sub> eq.**  
vs 80 Mt en 2017 (gaz)

**-56 %** vs 2017  
de l'intensité carbone  
de nos ventes d'énergie

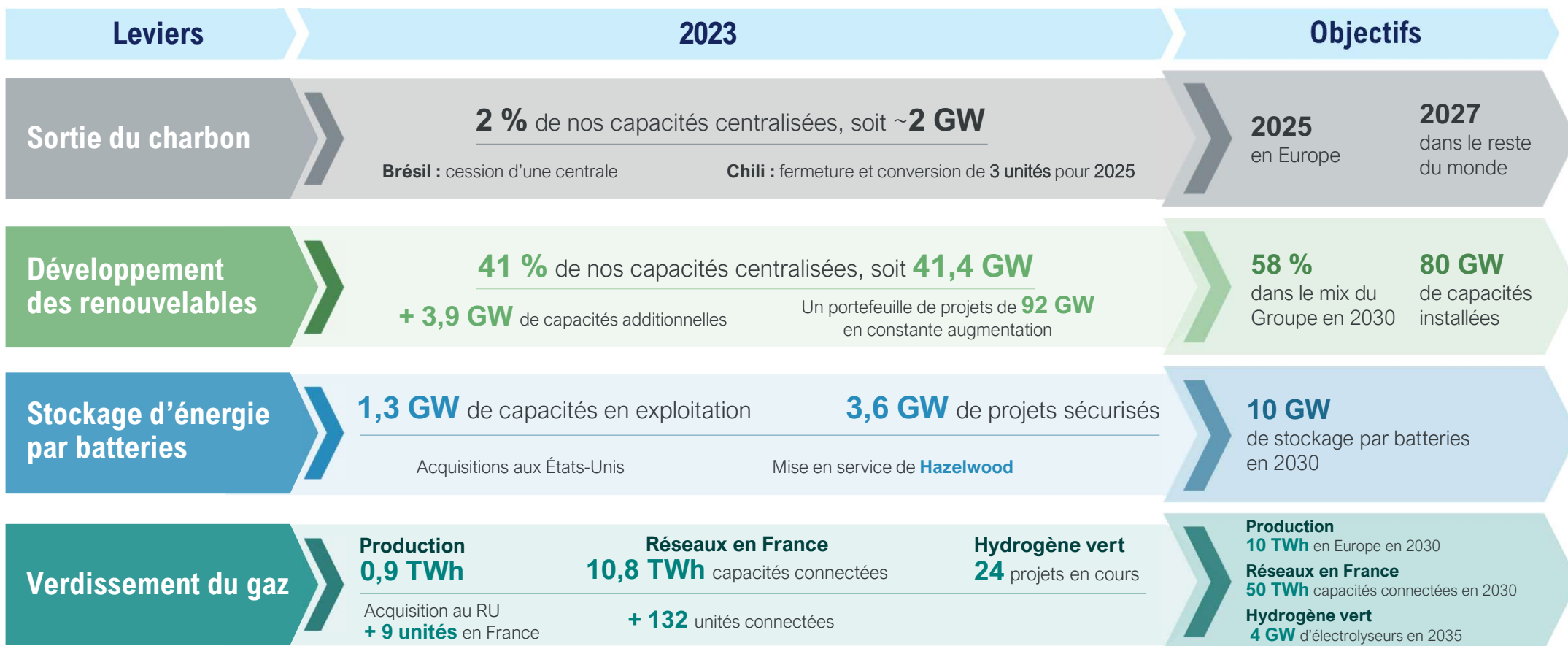
Net ZERO

Au moins **90 %**

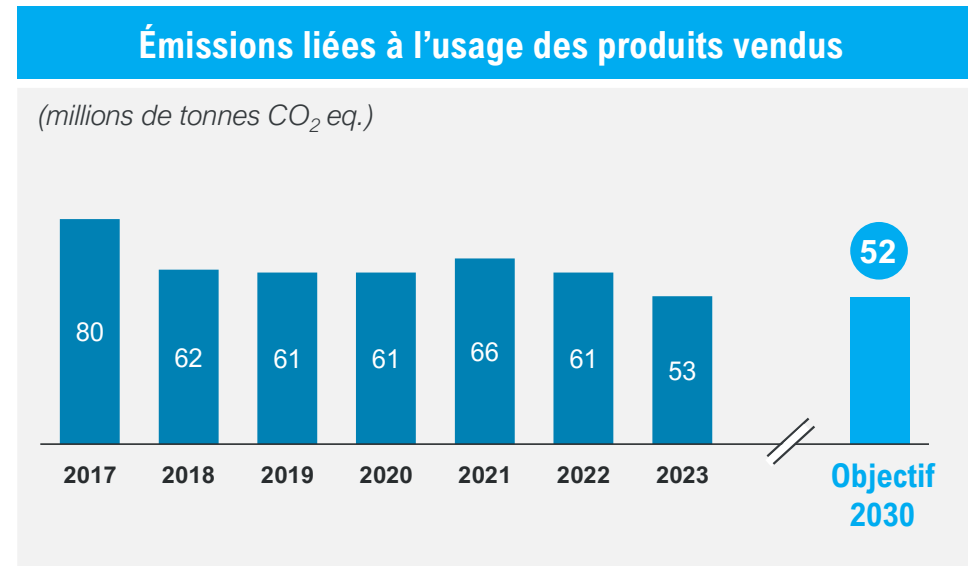
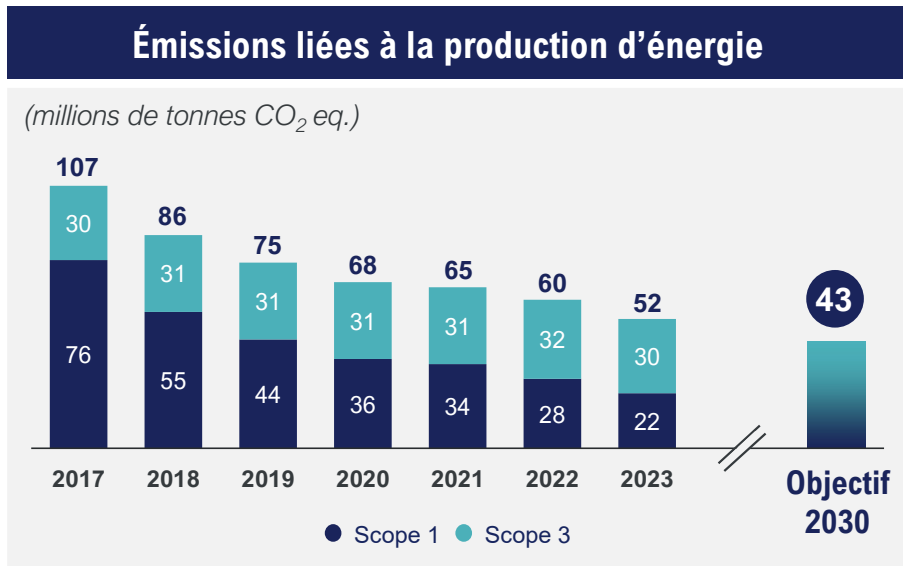
de réduction des  
émissions

entre 2017 et 2045

# DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES EN 2023 QUI CONFORTENT NOTRE TRAJECTOIRE CLIMATIQUE



# UNE TRÈS BONNE PERFORMANCE EN 2023 SUR LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS



Très bonne performance :

- portée par nos actions stratégiques
- renforcée par des facteurs conjoncturels (sous-consommation d'électricité et de gaz en France et en Europe)

# UNE STRATÉGIE OPÉRATIONNALISÉE : INVESTISSEMENTS ALIGNÉS ET GESTION ADAPTÉE

## Investissements alignés

83 %

du plan de CAPEX de croissance  
2024-26 alignés avec la **taxonomie  
européenne**

Investissements de  
croissance sur 2023-2025

22 à 25  
Md€

2026

Investissements prévus pour un  
montant similaire en moyenne annuelle

## Gestion adaptée

**Budget CO<sub>2</sub>** alloué à chacune des activités  
pour la conduite des **opérations** et les  
**décisions d'investissements**

Projections annuelles jusqu'en **2030** en cohérence  
avec le **Plan à Moyen terme financier**

Pilotage de la performance **trimestrielle**

Objectifs de **réduction d'émissions** intégrés  
à la politique de **rémunération des dirigeants**

# ENGIE EST ENGAGÉ AU DELÀ DU CLIMAT



## Biodiversité



- Engagement dans l'initiative internationale **act4nature**
- Déploiement de notre **label TED dans 7 pays** pour préserver la biodiversité autour de chaque projet renouvelable



## Eau douce et océans



- Signataire des **principes de l'ONU relatifs aux océans**
- Signataire de l'**appel à l'accélération de l'action mondiale pour l'eau**
- **Réduction de 30 %** du ratio « consommation d'eau douce/énergie produite » depuis 2019



## Biomasse / biométhane



- **100 %** de la biomasse sourcée **traçable et certifiée** dès 2023

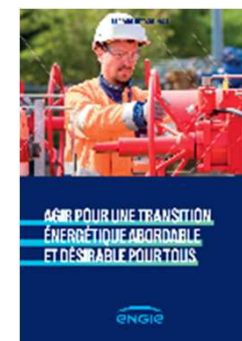
### Cultures énergétiques

- **Unités nouvelles** : utilisation d'un pourcentage à un chiffre au maximum de cultures énergétiques<sup>1</sup>
- **Unités acquises** : mise en œuvre du plan de sortie progressive dans les 10 ans – pour les cultures énergétiques restantes<sup>2</sup> : % à 1 chiffre au maximum

# UN ENGAGEMENT FORT DU GROUPE DANS SA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE



Une **reconnaissance mondiale** des engagements du Groupe



**Mobilisation collective** pour la **CSRD**



**Vote** sur le **'Say-on-Climat'** en 2025



# STRATÉGIE CLIMATIQUE

ÉCHANGES  
AVEC LES ACTIONNAIRES

05

Florianópolis - Brésil

# GOUVERNANCE

Jean-Pierre CLAMADIEU  
Président du Conseil d'Administration

06

Parc éolien en construction de Lomas de Taltal - Chili

# COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2023



membres



de femmes



d'Administrateurs indépendants



# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SES TRAVAUX EN 2023

13  
réunions

Finance,  
audit et  
risques

Orientations  
Stratégiques  
du Groupe et  
suivi de ses  
activités

Gouvernance,  
nominations et  
rémunérations

Investissements  
et vente d'actifs

Responsabilité  
sociale  
d'entreprise

# ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Évaluation du fonctionnement du Conseil et de la contribution individuelle des Administrateurs
- Sous la supervision du CNRG, du Président et d'un consultant externe

## ASPECTS POSITIFS

- **Perception positive** du fonctionnement du Conseil par les Administrateurs
- **Compétences variées** des Administrateurs
- **Relations équilibrées** entre le Conseil et le management



## FOCUS POUR 2024

- Examen des sujets **stratégiques par le Conseil**  
L'examen des projets sera étudié par le CIT
- Approfondir le travail sur **les plans de succession du management**
- Développer une culture du **feedback**

# ORDRE DU JOUR

Mise en œuvre  
de la stratégie  
climat<sup>1</sup>

## RÉSOLUTIONS ORDINAIRES

### Résolutions « classiques »

- Approbation des comptes 2023 (1 et 2)
- Affectation du résultat et fixation du montant du dividende 2023 (3)
- Conventions réglementées (4)
- Rachat d'actions (5)

### Gouvernance

- Renouvellement de M. Fabrice Brégier en tant qu'Administrateur (6)
- Nomination de M. Michel Giannuzzi en tant qu'Administrateur (7)

### Commissaires aux comptes

- Nomination de Deloitte & Associés en qualité de CAC chargé de certifier les informations de durabilité (8)
- Nomination d'Ernst & Young & Autres en qualité de CAC chargé de certifier les informations de durabilité (9)

### Rémunérations

- 3 résolutions relatives aux rémunérations des mandataires sociaux (ex post : 10 à 12)
- Fixation de l'enveloppe globale de rémunération des Administrateurs (13)
- 3 résolutions relatives à la politique de rémunération des mandataires sociaux (ex ante : 14 à 16)

## RÉSOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

### Renouvellement des autorisations financières

- 8 résolutions relatives aux délégations de compétences accordées au CA pour agir sur le capital de la société (17 à 28)  
dont 4 résolutions relatives à l'actionnariat salarié
  - 2 résolutions relatives aux augmentations de capital réservées aux salariés (25 et 26)
  - 2 résolutions relatives à l'attribution d'actions gratuites (27 et 28)

### Pouvoirs pour formalités (29)

# ORDRE DU JOUR

Mise en œuvre  
de la stratégie  
climat<sup>1</sup>

## RÉSOLUTIONS ORDINAIRES

### Résolutions « classiques »

- Approbation des comptes 2023 (1 et 2)
- Affectation du résultat et fixation du montant du dividende 2023 (3)
- Conventions réglementées (4)
- Rachat d'actions (5)

### Gouvernance

- Renouvellement de M. Fabrice Brégier en tant qu'Administrateur (6)
- Nomination de M. Michel Giannuzzi en tant qu'Administrateur (7)

### Commissaires aux comptes

- Nomination de Deloitte & Associés en qualité de CAC chargé de certifier les informations de durabilité (8)
- Nomination d'Ernst & Young & Autres en qualité de CAC chargé de certifier les informations de durabilité (9)

### Rémunérations

- 3 résolutions relatives aux rémunérations des mandataires sociaux (ex post : 10 à 12)
- Fixation de l'enveloppe globale de rémunération des Administrateurs (13)
- 3 résolutions relatives à la politique de rémunération des mandataires sociaux (ex ante : 14 à 16)

## RÉSOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

### Renouvellement des autorisations financières

- 8 résolutions relatives aux délégations de compétences accordées au CA pour agir sur le capital de la société (17 à 28)  
dont 4 résolutions relatives à l'actionnariat salarié
  - 2 résolutions relatives aux augmentations de capital réservées aux salariés (25 et 26)
  - 2 résolutions relatives à l'attribution d'actions gratuites (27 et 28)

### Pouvoirs pour formalités (29)

# ORDRE DU JOUR

Mise en œuvre  
de la stratégie  
climat<sup>1</sup>

## RÉSOLUTIONS ORDINAIRES

### Résolutions « classiques »

- Approbation des comptes 2023 (1 et 2)
- Affectation du résultat et fixation du montant du dividende 2023 (3)
- Conventions réglementées (4)
- Rachat d'actions (5)

### Gouvernance

- Renouvellement de M. Fabrice Brégier en tant qu'Administrateur (6)
- Nomination de M. Michel Giannuzzi en tant qu'Administrateur (7)

### Commissaires aux comptes

- Nomination de Deloitte & Associés en qualité de CAC chargé de certifier les informations de durabilité (8)
- Nomination d'Ernst & Young & Autres en qualité de CAC chargé de certifier les informations de durabilité (9)

### Rémunérations

- 3 résolutions relatives aux rémunérations des mandataires sociaux (ex post : 10 à 12)
- Fixation de l'enveloppe globale de rémunération des Administrateurs (13)
- 3 résolutions relatives à la politique de rémunération des mandataires sociaux (ex ante : 14 à 16)

## RÉSOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

### Renouvellement des autorisations financières

- 8 résolutions relatives aux délégations de compétences accordées au CA pour agir sur le capital de la société (17 à 28)  
dont 4 résolutions relatives à l'actionnariat salarié
  - 2 résolutions relatives aux augmentations de capital réservées aux salariés (25 et 26)
  - 2 résolutions relatives à l'attribution d'actions gratuites (27 et 28)

### Pouvoirs pour formalités (29)



# ORDRE DU JOUR

Mise en œuvre  
de la stratégie  
climat<sup>1</sup>

## RÉSOLUTIONS ORDINAIRES

### Résolutions « classiques »

- Approbation des comptes 2023 (1 et 2)
- Affectation du résultat et fixation du montant du dividende 2023 (3)
- Conventions réglementées (4)
- Rachat d'actions (5)

### Gouvernance

- Renouvellement de M. Fabrice Brégier en tant qu'Administrateur (6)
- Nomination de M. Michel Giannuzzi en tant qu'Administrateur (7)

### Commissaires aux comptes

- Nomination de Deloitte & Associés en qualité de CAC chargé de certifier les informations de durabilité (8)
- Nomination d'Ernst & Young & Autres en qualité de CAC chargé de certifier les informations de durabilité (9)

### Rémunérations

- 3 résolutions relatives aux rémunérations des mandataires sociaux (ex post : 10 à 12)
- Fixation de l'enveloppe globale de rémunération des Administrateurs (13)
- 3 résolutions relatives à la politique de rémunération des mandataires sociaux (ex ante : 14 à 16)

## RÉSOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

### Renouvellement des autorisations financières

- 8 résolutions relatives aux délégations de compétences accordées au CA pour agir sur le capital de la société (17 à 28)  
dont 4 résolutions relatives à l'actionnariat salarié
  - 2 résolutions relatives aux augmentations de capital réservées aux salariés (25 et 26)
  - 2 résolutions relatives à l'attribution d'actions gratuites (27 et 28)

### Pouvoirs pour formalités (29)

# ORDRE DU JOUR

Mise en œuvre  
de la stratégie  
climat<sup>1</sup>

## RÉSOLUTIONS ORDINAIRES

### Résolutions « classiques »

- Approbation des comptes 2023 (1 et 2)
- Affectation du résultat et fixation du montant du dividende 2023 (3)
- Conventions réglementées (4)
- Rachat d'actions (5)

### Gouvernance

- Renouvellement de M. Fabrice Brégier en tant qu'Administrateur (6)
- Nomination de M. Michel Giannuzzi en tant qu'Administrateur (7)

### Commissaires aux comptes

- Nomination de Deloitte & Associés en qualité de CAC chargé de certifier les informations de durabilité (8)
- Nomination d'Ernst & Young & Autres en qualité de CAC chargé de certifier les informations de durabilité (9)

### Rémunérations

- 3 résolutions relatives aux rémunérations des mandataires sociaux (ex post : 10 à 12)
- Fixation de l'enveloppe globale de rémunération des Administrateurs (13)
- 3 résolutions relatives à la politique de rémunération des mandataires sociaux (ex ante : 14 à 16)

## RÉSOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

### Renouvellement des autorisations financières

- 8 résolutions relatives aux délégations de compétences accordées au CA pour agir sur le capital de la société (17 à 28)  
dont 4 résolutions relatives à l'actionnariat salarié
  - 2 résolutions relatives aux augmentations de capital réservées aux salariés (25 et 26)
  - 2 résolutions relatives à l'attribution d'actions gratuites (27 et 28)

### Pouvoirs pour formalités (29)

# ORDRE DU JOUR

Mise en œuvre  
de la stratégie  
climat<sup>1</sup>

## RÉSOLUTIONS ORDINAIRES

### Résolutions « classiques »

- Approbation des comptes 2023 (1 et 2)
- Affectation du résultat et fixation du montant du dividende 2023 (3)
- Conventions réglementées (4)
- Rachat d'actions (5)

### Gouvernance

- Renouvellement de M. Fabrice Brégier en tant qu'Administrateur (6)
- Nomination de M. Michel Giannuzzi en tant qu'Administrateur (7)

### Commissaires aux comptes

- Nomination de Deloitte & Associés en qualité de CAC chargé de certifier les informations de durabilité (8)
- Nomination d'Ernst & Young & Autres en qualité de CAC chargé de certifier les informations de durabilité (9)

### Rémunérations

- 3 résolutions relatives aux rémunérations des mandataires sociaux (**ex post** : 10 à 12)
- Fixation de l'enveloppe globale de rémunération des Administrateurs (13)
- 3 résolutions relatives à la politique de rémunération des mandataires sociaux (**ex ante** : 14 à 16)

## RÉSOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

### Renouvellement des autorisations financières

- 8 résolutions relatives aux délégations de compétences accordées au CA pour agir sur le capital de la société (17 à 28)  
dont 4 résolutions relatives à l'actionnariat salarié
  - 2 résolutions relatives aux augmentations de capital réservées aux salariés (25 et 26)
  - 2 résolutions relatives à l'attribution d'actions gratuites (27 et 28)

### Pouvoirs pour formalités (29)

# RÉMUNERATIONS

**Marie-José NADEAU**  
Présidente du Comité des Nominations,  
des Rémunérations et de la Gouvernance

06



Stockage souterrain de gaz naturel Storengy de Chémery - France

# RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

RÉSOLUTIONS  
SAY ON PAY  
EX POST

RÉSOLUTIONS  
SAY ON PAY  
EX ANTE

# RÉMUNÉRATION 2023 DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

(EX POST)

<b>Salaire fixe</b>					1 000 000 €
<b>Variable annuel</b>		<b>Pondération</b>	<b>Taux de réussite</b>		
	RNRpg	25 %	140 %		
	EBIT	25 %	140 %		
	FCF	25 %	140 %		
	Dette nette économique	25 %	101,7 %		
	<b>Critères financiers</b>	<b>65 %</b>	<b>130,4 %</b>	<b>CIBLE</b>	<b>1 000 000 €</b>
	Priorités opérationnelles	35 %	135 %	<b>TAUX DE REUSSITE TOTAL</b>	<b>130,5 %</b>
	Stratégie	35 %	140 %		
	Performance sécurité	10 %	80 %		
	Emissions de CO <sub>2</sub>	10 %	140 %		
	Femmes managers	10 %	124 %		
<b>Critères extra-financiers</b>	<b>35 %</b>	<b>130,7 %</b>			
					1 305 000 €
<b>Actions de performance</b>	<b>120 000 actions de performance</b> Acquisition définitive en 2026 si les critères de performance sont atteints				1 189 200 € <sup>1</sup>

# ENVELOPPE DE RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS



Diversité des profils

Attirer des profils internationaux

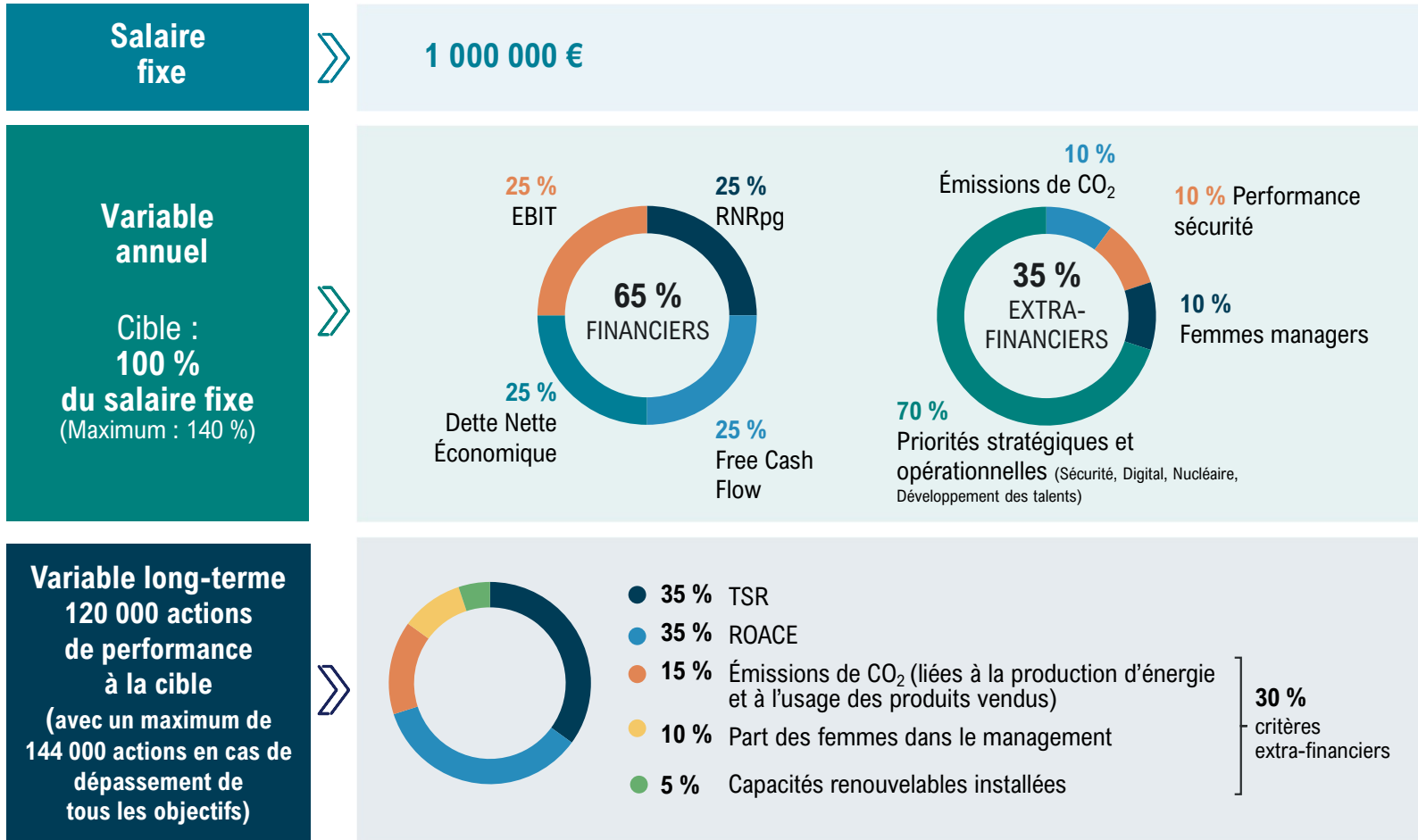
# RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

RÉSOLUTIONS  
SAY ON PAY  
EX POST

RÉSOLUTIONS  
SAY ON PAY  
EX ANTE



# POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION 2024 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (EX ANTE)



**Régime de retraite complémentaire**

Contribution annuelle de l'employeur égale à 25 % de la somme du salaire fixe et du variable annuel versé

**Clause de non-concurrence**

**1 an**

L'indemnité de départ et la clause de non-concurrence ne peuvent, cumulées, dépasser 2 années de rémunération<sup>(1)</sup>

**Indemnités de départ<sup>(1)</sup>**

Jusqu'à 2 années de rémunération si les critères de performance liés à la rémunération variable annuelle des 2 années précédentes ont été atteints à au moins 90 %, en moyenne

# ORDRE DU JOUR

Mise en œuvre  
de la stratégie  
climat<sup>1</sup>

## RÉSOLUTIONS ORDINAIRES

### Résolutions « classiques »

- Approbation des comptes 2023 (1 et 2)
- Affectation du résultat et fixation du montant du dividende 2023 (3)
- Conventions réglementées (4)
- Rachat d'actions (5)

### Gouvernance

- Renouvellement de M. Fabrice Brégier en tant qu'Administrateur (6)
- Nomination de M. Michel Giannuzzi en tant qu'Administrateur (7)

### Commissaires aux comptes

- Nomination de Deloitte & Associés en qualité de CAC chargé de certifier les informations de durabilité (8)
- Nomination d'Ernst & Young & Autres en qualité de CAC chargé de certifier les informations de durabilité (9)

### Rémunérations

- 3 résolutions relatives aux rémunérations des mandataires sociaux (ex post : 10 à 12)
- Fixation de l'enveloppe globale de rémunération des Administrateurs (13)
- 3 résolutions relatives à la politique de rémunération des mandataires sociaux (ex ante : 14 à 16)

## RÉSOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

### Renouvellement des autorisations financières

- 8 résolutions relatives aux délégations de compétences accordées au CA pour agir sur le capital de la société (17 à 28)  
**dont 4 résolutions relatives à l'actionnariat salarié**
  - 2 résolutions relatives aux augmentations de capital réservées aux salariés (25 et 26)
  - 2 résolutions relatives à l'attribution d'actions gratuites (27 et 28)

### Pouvoirs pour formalités (29)

# ÉCHANGES AVEC LES ACTIONNAIRES

07

Systeme de stockage d'energie par batterie d'Hazelwood - Australie

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

30 avril 2024



Systeme de stockage d'énergie par batterie d'Hazelwood - Australie



# VOTE DES RÉSOLUTIONS

**Claire WAYSAND**

Directrice Générale Adjointe en charge  
du Secrétariat Général, de la Stratégie,  
de la Recherche & Innovation et de la Communication

08

# PREMIÈRE RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Comptes annuels de l'exercice 2023
  - Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes annuels de l'exercice 2023

# DEUXIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Comptes consolidés de l'exercice 2023
  - Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes consolidés de l'exercice 2023

# TROISIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Affectation du résultat et fixation du montant du dividende de l'exercice 2023
  - Cette résolution a pour objet :
    - de procéder à l'affectation du résultat et
    - de fixer le dividende à **1,43** euro par action, et le dividende majoré attribuable aux actions inscrites au nominatif depuis au moins deux ans au 31/12/2023 et jusqu'à la date de paiement du dividende à **0,143** euro par action.
  - Date de détachement du dividende : **2 mai 2024**
  - Date de mise en paiement du dividende : **6 mai 2024**



# QUATRIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Approbation des conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du Code de commerce
  - Cette résolution a pour objet d'approuver les termes du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions conclues antérieurement et ayant poursuivi leurs effets en 2023

# CINQUIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'opérer sur les actions de la Société
  - Cette résolution a pour objet de renouveler l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de mettre en œuvre un programme de rachat par la Société de ses propres actions
    - Prix maximum d'achat : **30 euros**
    - Plafond de détention et de rachat cumulé sur la durée de l'autorisation : **10 % du capital**
    - Montant cumulé des acquisitions : **7,3 milliards d'euros**
    - Résolution non utilisable en période d'offre publique visant la Société
    - Durée de validité : **18 mois**

# SIXIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Fabrice Brégier

– Échéance du mandat : Assemblée Générale réunie en 2028 sur les comptes de l'exercice 2027

# SEPTIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Nomination de M. Michel Giannuzzi en qualité d'Administrateur
  - Échéance du mandat : Assemblée Générale réunie en 2028 sur les comptes de l'exercice 2027

# HUITIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Nomination de **Deloitte & Associés** en qualité de Commissaire aux comptes chargé d'une mission de certification des informations en matière de durabilité
  - Échéance du mandat : Assemblée Générale réunie en 2026 sur les comptes de l'exercice 2025

# NEUVIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Nomination d'Ernst & Young et Autres en qualité de Commissaire aux comptes chargé d'une mission de certification des informations en matière de durabilité
  - Échéance du mandat : Assemblée Générale réunie en 2026 sur les comptes de l'exercice 2025

# DIXIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours de l'exercice 2023, ou attribuée au titre du même exercice et mentionnées à l'article L.22-10-9, I du Code de commerce
  - Cette résolution a pour objet d'approuver l'ensemble des rémunérations versées ou attribuées aux mandataires sociaux au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles figurent dans le Document d'enregistrement universel 2023, section 4.2.

# ONZIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2023, ou attribués au titre du même exercice, à **M. Jean-Pierre Clamadieu**, Président du Conseil d'Administration
  - Cette résolution a pour objet d'approuver les éléments de la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2023, ou attribués au titre du même exercice à **M. Jean-Pierre Clamadieu**, tels qu'ils figurent dans le Document d'enregistrement universel 2023, section 4.2.



# DOUZIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2023, ou attribués au titre du même exercice à **Mme Catherine MacGregor**, Directrice Générale
  - Cette résolution a pour objet d'approuver les éléments de la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2023, ou attribués au titre du même exercice à **Mme Catherine MacGregor**, tels qu'ils figurent dans le Document d'enregistrement universel 2023, section 4.2.

# TREIZIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Fixation du montant de l'enveloppe globale de rémunération attribuée aux Administrateurs
  - Cette résolution a pour objet de porter l'enveloppe de rémunération globale annuelle des Administrateurs à 1,6 M€ à compter de l'exercice 2024, enveloppe qui s'élevait depuis l'Assemblée Générale du 16 juillet 2008 à 1,4 M€

# QUATORZIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs
  - Cette résolution a pour objet d'approuver, en application de l'article L.22-10-8 du Code de commerce, la politique de rémunération des Administrateurs, telle que présentée dans le Document d'enregistrement universel 2023, section 4.2.

# QUINZIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration
  - Cette résolution a pour objet d'approuver, en application de l'article L.22-10-8 du Code de commerce, les éléments de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration, telle que présentée dans le Document d'enregistrement universel 2023 à la Section 4.2.

# SEIZIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Approbation de la politique de rémunération de la Directrice Générale
  - Cette résolution a pour objet d'approuver, en application de l'article L.22-10-8 du Code de commerce, les éléments de la politique de rémunération de la Directrice Générale, telle que présentée dans le Document d'enregistrement universel 2023, section 4.2.

# DIX-SEPTIÈME RÉOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider d'augmenter le capital social, avec maintien du droit préférentiel de souscription (*utilisable uniquement en dehors des périodes d'offre publique*)
  - Cette résolution a pour objet de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 21 avril 2022
  - Durée de validité : **26 mois**

# DIX-HUITIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription (*utilisable uniquement en dehors des périodes d'offre publique*)
  - Cette résolution a pour objet de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 21 avril 2022
  - Prix minimum d'émission des actions : moyenne pondérée des cours cotés des trois dernières séances de bourse diminuée d'une décote de 5 %, conformément à la loi
  - Durée de validité : **26 mois**

# DIX-NEUVIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration d'émettre des valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'investisseurs qualifiés ou au profit d'un cercle restreint d'investisseurs, dans la limite de 20 % du capital (*utilisable uniquement en dehors des périodes d'offre publique*)
  - Cette résolution a pour objet de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée du 21 avril 2022
  - Émission « réservée »
  - Durée de validité : 26 mois



# VINGTIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration d'augmenter le montant des augmentations de capital (« clause d'extension ») réalisées en application de la 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> ou 19<sup>e</sup> résolution  
*(utilisable uniquement en dehors des périodes d'offre publique)*
  - Cette résolution a pour objet de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée du 21 avril 2022
  - Montants : **maximum 15 % de l'émission initiale**
  - Durée de validité : **26 mois**

# VINGT-ET-UNIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration d'émettre des actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières diverses en rémunération d'apports de titres consentis à la Société dans la limite de 10 % du capital social *(utilisable uniquement en dehors des périodes d'offre publique)*
  - Cette résolution a pour objet de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 21 avril 2022
  - Émission « réservée »
  - Montants : dans la limite de **10 % du capital**
  - Durée de validité : **26 mois**

# VINGT-DEUXIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Limitation du Plafond Global des délégations d'augmentation de capital immédiate et/ou à terme
  - Cette résolution a pour objet de renouveler le plafond des augmentations de capital et du montant nominal maximal des valeurs mobilières représentatives de titres de créance sur la Société autorisé par l'Assemblée Générale du 21 avril 2022

# VINGT-TROISIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres
  - Cette résolution a pour objet de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 21 avril 2022
  - Le montant global des sommes pouvant être incorporées s'ajoute au plafond global de 265 millions d'euros visé à la 22<sup>e</sup> résolution
  - Durée de validité : 26 mois

# VINGT-QUATRIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration de réduire le capital social par annulation d'actions autodétenues
  - Cette résolution a pour objet de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 26 avril 2023
  - Objectif : compensation de dilution, gestion active du capital. Cette autorisation est nécessaire pour continuer la mise en œuvre du programme de rachat d'actions
  - Limite : **10 % du capital social** par période de **24 mois**
  - Durée de validité : **26 mois**

# VINGT-CINQUIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation de capital social réservée aux salariés adhérents de Plans d'Epargne d'Entreprise du Groupe ENGIE
  - Cette résolution a pour objet de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 26 avril 2023
  - Emission « réservée »
  - Prix d'émission : moyenne des cours d'ouverture de l'action sur les 20 séances de bourse précédant le jour de la décision, diminuée d'une décote qui ne pourra pas excéder la décote maximum autorisée par la législation en vigueur au moment de la mise en œuvre de la délégation
  - Durée de validité : **26 mois**

# VINGT-SIXIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation de capital social réservée à une catégorie de bénéficiaires dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan d'actionnariat salarié international du Groupe ENGIE
  - Cette résolution a pour objet de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 26 avril 2023
  - Emission « réservée »
  - Prix d'émission : moyenne des cours d'ouverture de l'action sur les 20 séances de bourse précédant le jour de la décision, diminuée d'une décote qui ne pourra pas excéder la décote maximum autorisée par la législation en vigueur au moment de la mise en œuvre de la délégation
  - Durée de validité : 18 mois

# VINGT-SEPTIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions en faveur d'une part de **l'ensemble des salariés et mandataires sociaux des sociétés du Groupe ENGIE** (à l'exception des mandataires sociaux de la société ENGIE) et d'autre part **aux salariés participant à un plan d'actionnariat salarié international du Groupe ENGIE**
  - Cette résolution a pour objet de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 21 avril 2022
  - Emission « réservée »
  - Montant maximum : **0,75 % du capital social** au jour de la décision d'attribution  
Ce plafond est assorti d'un sous-plafond annuel de 0,25 % du capital social
  - Période minimale d'acquisition : **2 ans**
  - Durée de validité : **38 mois**



# VINGT-HUITIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions en faveur de **certains salariés et mandataires sociaux des sociétés du Groupe ENGIE (y compris les mandataires sociaux exécutifs de la société ENGIE)**
  - Cette résolution a pour objet de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 21 avril 2022
  - Emission « réservée »
  - Montant maximum : **0,75 % du capital social** au jour de la décision d'attribution  
Ce plafond est assorti d'un sous-plafond annuel de **0,25 % du capital social** et d'un sous-plafond de **0,025 % du capital social** pour l'attribution d'actions de performance aux dirigeants mandataires sociaux de la société valable pendant toute la durée de validité de cette autorisation  
Période d'acquisition : **3 ans**
  - Période minimale de conservation : aucune, à l'exception des principaux dirigeants du Groupe qui auront une période de conservation des deux tiers des actions jusqu'à la détention d'un portefeuille d'actions minimum
  - Durée de validité : **38 mois**

# VINGT-NEUVIÈME RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire

Extraordinaire

- Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale et pour les formalités
  - Cette résolution a pour objet de permettre l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale et d'accomplir les formalités légales

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

30 avril 2024